

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 17 AVRIL 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 40
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril à 17h04, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 39/1900 :

Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Saint-Pierre et le Volley Ball de Saint-Pierre

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUÉ Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TAN Willy (par Madame Sabrina TIONOHOUÉ), KHELIF David (par Madame Béatrice SIGISMEAU), MALET Viviane (par Monsieur David LORION), VAYABOURY Jean Patrick (Madame GUIEN Marie Claire), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphano DIJOUX).

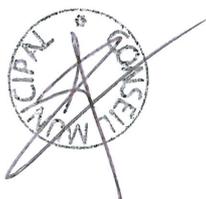
ABSENTS :

MM. RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 avril 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 11 avril 2025.



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250417-39-1900-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de rétablissement en préfecture : 23/04/2025

DAVID LORION

Affaire n°39/1900 : Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Saint-Pierre et le Volley Ball de Saint-Pierre.

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que la pratique du Volley Ball connaît depuis quelques années un développement sans précédent à Saint Pierre.

L'équipe féminine engagée en Division 1, a ainsi terminé 3^{ème} du championnat de la Réunion ce qui lui a offert pour la première fois, une participation au tournoi du Championnat des clubs de la Zone 7 (CCZ7), regroupant ainsi toutes les îles de l'Océan Indien du 01 au 08 Mars 2025 à l'Ile Maurice.

A ce titre, la Collectivité a été sollicitée par le Volley Ball de Saint-Pierre (V.B.S.P.) pour une demande d'aide financière dans le cadre de leur participation au Championnat des clubs de la Zone 7 de l'Océan Indien, à hauteur de 20 000€.

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien à cette association sportive dans le cadre de sa participation à un championnat de niveau régional,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget 2025 - Ligne budgétaire : 028 65748 24 RE25000026

Vu l'exposé des motifs,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- De **VOTER**, une subvention de 10 000 € pour le Volley Ball de Saint-Pierre.
- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyen établie entre la Ville de Saint-Pierre et l'association Volley Ball de Saint-Pierre.
- De **L'AUTORISER** lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,



Le Maire

David LORION